L'étendue des terres vendues au profit des sauvages dans l'année 1897 a été de 14,451 acres, lesquelles produisirent \$12,521. L'étendue des terres cédées par les sauvages et offertes en vente par le gouvernement est d'à peu près 447,827.

La somme créditée au fonds des sauvages, qui consiste en deniers provenant de pensions viagères assurées aux sauvages en vertu de traités, et de ventes de terres, bois, pierres, etc., cédés par eux, s'élevait le 30 juin 1897 à \$3,692,516 et les dépenses sur cette somme, imputable surtout aux intérêts, s'élevaient à \$272,938. Les dépenses prélevées sur la subvention des Chambres s'élevaient à \$908,064 formant en tout, \$1,181,002.

Suit un état de la dépense faite sur la subvention des Chambres :—

DÉPENSES FAITES SUR LA SUBVENTION DES CHAMBRES EN 1897.

	Ontario et Québec.	Nouvelle. Ecosse.	Nouveau- Brunswick		Manitoba et les Territoi- res du NO.	Colombie Anglaise.
Arpentages	547 3,495 844	2,978	1,250	349	4,073 178,103	5,703 3,081 6,012
outils	18,306 38,567 174 2,407	1,862 1,168 2,037	1,701	859 300 29	6,291 122,730 229,600 8,107	1,169 48,226 18,540 6,236
Subv. triennales de vête- ments			 		2,203 24,490	
Frais généraux Moulins à favine et scie- ries					9,980 3,998 109,305	
Frais de voyage					-,	3,343
écoles des sauvages Réglement d'une récla- mation des Chippewas de la Thames contre- les sauvages Munsee	14,000 17,640				:	
Totaux	95,980	8,045	5,169	1,537	701,504	92,310